

FORMATION EN LIGNE VIA ZOOM

LA COMMUNICATION INTUITIVE

LE WEEK END DES 28-29 NOVEMBRE 2020
PRATIQUEZ LA COMMUNICATION ANIMALE
Avec la Dr vétérinaire Anna Evans

Une occasion unique d'explorer la Communication Intuitive avec les animaux
développée par la Dr Anna Evans

LA MÉTHODE ORIGINELLE © ANNA EVANS



NIVEAU INTERMEDIAIRE « PRATIQUE DE LA COMMUNICATION INTUITIVE »

Accessible après le Niveau Initiation

REPENDRE AUX QUESTIONS QUE L'OUTIL SOULEVE ET GAGNER EN AUTONOMIE
Vous pouvez exercer votre pratique de l'outil, et évoluer à votre rythme dans votre
manière de côtoyer les animaux.

Le programme sera réparti entre des activités de différentes natures, adaptées à
votre cheminement :

- * aide personnalisée sur les points qui restent difficiles pour vous
- * focalisation sur le thème annoncé avec des explications théoriques
- * communications seul/e ou en petit groupe
- * exercices guidés ou non selon votre choix

PRATIQUE ACCOMPAGNEE - Samedi 28 novembre de 9H30 à 17H30

Module d'une journée : PARTAGER SON SAVOIR-FAIRE ET DEPASSER SES DIFFICULTES

La capacité de communication psychique avec les animaux fait partie de l'être humain depuis toujours et vous pouvez la développer volontairement, mais dans cet exercice vous butez parfois sur des limites et vous confrontez à vos verrouillages. Vous pourrez ici les identifier précisément et être aidé.e pour les dépasser facilement. Vous apprendrez à vous placer dans un état favorable à la bonne conduite d'une communication et pourrez ainsi vous faire plus confiance.

Cette journée vous montrera comment l'outil de CI® peut vous amener :

- * A les écouter et les comprendre en profondeur,
- * A donner du sens aux informations qu'ils vous transmettent,
- * A verbaliser clairement les informations reçues,
- * A faire les bons choix d'action après un échange avec un animal.

« EST-CE MON IMAGINATION ? » - Dimanche 29 novembre de 9H30 à 17H30

Module d'une journée : COMMENT REPENDRE ACETTE QUESTION ESSENTIELLE

Cette question pertinente est souvent une pierre d'achoppement dans la pratique de la Communication Intuitive®, car y répondre exige que nous revisitions nos habitudes et remettons en question notre fonctionnement mental.

Cet effort est aussi le moment unique où le monde intérieur et la réalité extérieure se rencontrent, et il serait dommage de l'éviter... Vous expérimenterez l'importance cruciale de l'observation objective et analytique pour évaluer votre travail.

Le discernement est une base nécessaire pour pratiquer la CI. Vous apprendrez à faire se rencontrer votre monde intérieur et la réalité extérieure en croisant plusieurs méthodes de vérification et pourrez ainsi atteindre une complicité avec cette question pour faire de vos CI des actes utiles dans le monde concret.

Si vous pensez entreprendre une formation professionnelle de Conseiller en CI®, ces deux journées vous permettront d'explorer si cette activité est susceptible de vous correspondre.

ANIMAUX

Nous travaillerons dans cet atelier sur la base des photos de vos animaux.

Le format de vos fichiers photos doit être ;JPG et les fichiers doivent être nommés selon le modèle « DUPONTmilou.jpg ». les photos doivent représenter les animaux seuls et bien visibles.

Si vous n'avez pas d'animaux merci de nous informer dans votre formulaire d'inscription.

Vos photos doivent être envoyées au plus tard le 26 Novembre à minuit.

PAIEMENT

170[€]/jour ou 330 euros les 2 jours

Seuls les virements bancaires sont acceptés

IBAN: FR76 1027 8049 0000 0215 5330 197

BIC: CMCIFR2A

BENEFICIAIRE : Alter Ego Animal

INFORMATION ET INSCRIPTION

Inscriptions : via [ce formulaire](#) uniquement

Le nombre de places est limité.

Attention : votre inscription sera effective seulement après réception par email de votre preuve de virement et photo/s de votre animal/vos animaux.

Pour vos questions : courrier@annaevans.org

CONDITIONS D'ANNULATION

Avant le 13 novembre : 50% du séminaire vous sera remboursé

A partir du 14 Novembre : pas de remboursement sauf en cas d'hospitalisation personnelle, sur justificatif.

En cas d'annulation par l'organisateur (cas de force majeure) : remboursement intégral sous 10 jours.